

Le Conseil d'Administration de l'Établissement public foncier de Normandie réuni le 29 juin 2018 au Conseil Départemental de la Seine-Maritime à ROUEN, sous la présidence de Mme Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, en présence du représentant de Mme la Préfète de la Région Normandie, de M. Patrick BERG, Directeur Régional de la DREAL Normandie et de M. Philippe SIMEON-DREVON, Contrôleur Général Économique et Financier,

VU le décret n° 68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Établissement Public de la Basse-Seine, modifié par les décrets n° 77-8 du 3 janvier 1977, n° 2000-1073 du 31 octobre 2000 et n° 2004-1149 du 28 octobre 2004, n° 2009-1542 du 11 décembre 2009, n°2014-1732 du 29 décembre 2014 et °2015-979 du 31 juillet 2015, l'ordonnance n°2011-1068 du 8 septembre 2011 et le décret n°2011-1900 du 20 décembre 2011,

VU le contrat du Programme d'Action Foncière signé le 14 janvier 2014 liant la Communauté d'Agglomération SEINE EURE et l'Établissement Public,

SOUS RESERVE de la production d'une délibération par le Conseil communautaire sollicitant l'extension du périmètre de prise en charge de l'opération LOUVIERS-VAL DE REUIL « Axe Structurant » dans le cadre du Programme d'Action Foncière, et s'engageant au rachat des biens dans le délai de cinq ans,

SOUS RESERVE de la production des estimations de France Domaine en cours de réalisation,

SUR les rapports et après avis favorable de la Commission des Affaires Foncières et de la Commission des Affaires Financières,

**APRES EN AVOIR DELIBERE
D E C I D E**

D'accepter, à la demande de la **Communauté d'Agglomération SEINE EURE (Eure)**, l'extension de prise en charge du périmètre de l'opération LOUVIERS-VAL DE REUIL « Axe Structurant » aux parcelles cadastrées suivantes :

Section	Numéro	Superficie (m ²)	Adresse
BD	16	174	8 RUE VIGNON ANGELIQUE
BD	23	152	10 RUE VIGNON ANGELIQUE
BD	34	109	2 RUE DES MARTYRS DE LA RESISTANCE
BD	40	190	3 IMPASSE DE LA POSTE
BD	41	253	5 IMPASSE DE LA POSTE
BD	161	257	16 RUE DU GOUVERNEUR NOUFLARD
BD	267	1255	7 RUE CAROLINE

BD	268	430	3 RUE CAROLINE
BD	269	1217	27 RUE DU ONZE NOVEMBRE 1918
BD	485	419	15 RUE FELIX
BD	508	147	17 RUE FELIX
BD	522	223	RUE DU GOUVERNEUR NOUFLARD
BD	545	685	20 RUE DU ONZE NOVEMBRE 1918
TOTAL		5 511	

La maîtrise foncière de ces parcelles s'intègre au projet global d'Axe Structurant Louviers / Incarville / Le Vaudreuil / Val de Reuil et sont plus spécifiquement nécessaires pour la reconstitution d'un front bâti cohérent dans le cadre de la recomposition urbaine de la rue du 11 Novembre 1918, suite à la mise en place d'une voie dédiée au Bus à Haut Niveau de Service.

La durée de portage pour cette intervention est fixée à 5 ans.

La nouvelle enveloppe projet est fixée à **7.115.000 €** (= 5.915.000 € + 1.200.000 €)

(Compte 924 108 - LOUVIERS-VAL DE REUIL « Axe Structurant »)

Il est précisé que le programme foncier, en date du 14 janvier 2014, précédemment défini et plus particulièrement les autres périmètres et autorisations de programme des opérations incluses dans le Programme d'action foncière restent inchangés. Il en résulte que le montant du plafond d'encours de 12 M€, générant une obligation annuelle de rachat de 1,2 M€, est maintenu.

La délibération du Conseil d'Administration vaut avenant au Programme d'Action Foncière signé le 14 janvier 2014 liant la Communauté d'Agglomération SEINE EURE et l'Etablissement Public.

Pour Le Président du Conseil d'Administration
de l'E.P.F. Normandie, absent,



M.A. POUSSIER-WINSBACK

l'Adjoint au Secrétaire Général
pour les Affaires Régionales
chargé du pôle "politiques publiques"



Dominique LEPETIT

Le Directeur Général
de l'E.P.F. Normandie,

G. GAL

18 JUIL. 2018



Délibération approuvée
A Rouen, le
La Préfète,